

Non à la « diplomatie des otages »

La Fédération Française de l'Ordre Maçonique Mixte International LE DROIT HUMAIN condamne fermement toute prise d'otages, qu'elle soit le fait d'organisations terroristes ou d'Etats. Dans un monde qui aspire à la protection des droits humains et au respect du droit international, cette pratique apparaît comme un reliquat barbare et une menace pour la stabilité des relations internationales. Aujourd'hui, ces enlèvements et séquestrations, parfois suivis d'exécutions, se développent, et l'essor des médias et des technologies de l'information accentuent l'impact symbolique de ce qui constitue une forme de « diplomatie des otages ». Ces actions, qui portent atteinte à la dignité humaine en réduisant une vie à un simple objet de négociation, exposent des hommes, des femmes et même des enfants à des traitements inhumains.

Cette pratique viole les principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que dans diverses conventions internationales qui garantissent la protection des personnes en situation de conflit, y compris les conventions de Genève mondialement ratifiées.

En plus de bafouer les droits humains essentiels, ces exactions fragilisent la stabilité des relations internationales : chaque prise d'otage tend à polariser les camps, exacerbe les tensions, complique la résolution pacifique des conflits et met à mal notre sécurité collective en incitant à des ripostes qui peuvent dégénérer en conflits de grande ampleur.

Selon l'ONG Hostage Aid Worldwide, la France compte actuellement 9 otages détenus dans les pays suivants : Algérie, Azerbaïdjan, Émirats arabes unis, Iran, Russie.

Selon la même organisation, il y aurait un peu plus de 170 otages dans le monde, la France figurant au second rang des pays victimes derrière les États-Unis.

En ce jour où Shiri Bibas et ses deux petits garçons Ariel et Kfir, otages du Hamas, sont enterrés, toutes nos pensées vont à leur famille.

Nous réaffirmons notre soutien aux otages dans le monde et à leur famille.

Nous poursuivrons notre action auprès des autorités diplomatiques de notre pays pour que les otages français soient libérés sans condition.

Le 26 février 2025

Sylvain Zeghni
Grand Maître National
de la Fédération Française
de l'Ordre Maçonique Mixte International
LE DROIT HUMAIN

